

Le dialogue interreligieux à l'épreuve des fondamentalismes religieux

Mots clefs : religieux et fondamentalisme – intégrisme – traditionalisme - modernité – dialogue interreligieux

L'ISLAM, L'OCCIDENT ET LE RECOURS AUX FONDEMENTS RELIGIEUX

Youssef Belal, chercheur en anthropologie et en sciences politiques.

Le thème de la séance, fondamentalismes religieux et le rapport à l'autre, implique d'avoir recours à une approche dialectique tenant compte tant de l'Islam que de l'Occident, indispensable pour explorer la possibilité d'échanges, développer la compréhension et le respect. Un échange réel n'est possible que si on a à l'esprit la représentation de l'Islam dans l'imaginaire occidental et dans les écrits.

L'incompréhension entre l'Islam et l'Occident se révèle dans des écrits qui donnent une image fantasmée de l'Orient et de l'Islam notamment ceux de Flaubert ou de Renan. Elle trouve aussi son origine dans la relation entre savoir et pouvoir. La production du savoir sur l'Islam est liée à la colonisation. Le débat sur le fondamentalisme religieux n'est pas nouveau en Occident comme ne témoigne notamment les écrits de Luther, Hobbes et Hegel qui mettent en valeur la nécessité du retour à une religion plus pure. Dans l'histoire dominante, c'est une trajectoire linéaire allant de la religion à la sécularisation, à la laïcité qui est présentée, mettant en valeur une opposition entre foi et raison, créant une tension entre généalogie et modernité et une menace pour la modernité et les libertés.

Pour l'Islam, le choc majeur a été celui de la colonisation qui a provoqué une crise de langage et de sens conduisant à reprendre appui sur les écrits fondamentaux musulmans pour se reconstruire et faire face au développement d'un Etat moderne. L'enjeu fondamental a été celui de la formulation de la norme. Depuis cette période, la norme est devenue un droit de l'Etat aux dépens de l'indépendance des savants de la communauté religieuse qui se sont transformés en fonctionnaires. A l'heure actuelle, on peut relever une tentative de desserrement entre l'Etat et la parole religieuse. La contribution de certains mouvements islamiques au politique qui cependant peut en même temps avoir pour effet de renforcer la domination des politiques.

Dés les années 1970 certains penseurs avaient d'ailleurs proposé un examen critique de la religion et une révision des relations entre le monde religieux et le monde séculier, notamment de faire l'expérience du libéralisme afin de réduire l'écart économique entre l'occident et l'orient.

Face au développement des Etats modernes doivent être conciliés les normes de l'Islam et les droits de l'Etat. Le but à atteindre est une réconciliation avec le passé qui doit être entreprise pour déterminer les éléments d'une politique juste et émancipatrice.

Il ne s'agit pas d'imiter l'occident. Est revendiqué un droit à une créativité historique permettant de créer un espace politique, au delà de l'Etat, reposant sur l'éthique, contrairement au droit moderne, renvoyant à l'interprétation des textes sans se limiter au simple examen des faits, revenant aux sources pour les actualiser.

L'INTEGRISME CATHOLIQUE: FONDAMENTALISME OU POSTMODERNISME ?

Nicolas Senèze, journaliste à La Croix, chef adjoint du service Religion

Depuis les années 1970/80 notamment depuis la révolution iranienne le terme « intégrisme » est relié au monde musulman alors qu'il est lié au monde catholique.

Dès 1880, en Espagne ce mot désigne un parti politique fondé sur le Syllabus de Pie IX et dénonçant le communisme, le positivisme et la modernité qui menacent l'Eglise.

En France, au début du 20^{ème} siècle, ce terme vise ceux qui s'opposent aux idées modernistes et ceux qui repoussent la religion dans la sphère privée. La Fraternité St Pie V dénonce ceux qui sont soupçonnés de modernité. L'influence de Maurras et de l'Action française est évidente. La doctrine de la Cité catholique quant à elle propose la formation d'une élite catholique et politique. La défaite française en Algérie est présentée comme une défaite catholique à un moment où le concile Vatican II est vécu comme une source d'affaiblissement de l'Eglise.

Monseigneur Lefèvre, entré chez les Spiritains en 1929, puis archevêque de Dakar, évêque de Tulle et supérieur général des Spiritains participe au concile Vatican II. Il s'oppose à la liberté religieuse, à l'œcuménisme et à la collégialité épiscopale qu'il considère comme les conséquences des idéaux de 1789. Dès 1960, il s'oppose à la réforme conciliaire puis fonde, en 1970, la Fraternité St Pie X. Il est excommunié en 1975.

L'intégrisme de Monseigneur Lefèvre doit être distingué du fondamentalisme bien que ces mouvements ont en commun une définition interprétative personnelle de la Tradition (ce qui toujours a été cru, par tous et partout sans exclure un enrichissement du dogme). L'intégrisme est incapable de distinguer ce qui est définitif de ce qui peut être sujet à réflexions ultérieures. L'intégrisme n'est pas le fondamentalisme. Alors que le fondamentalisme est le retour aux écritures et la pratique d'une herméneutique, les intégristes valorisent la « tradition » et non pas les écritures. C'est la « tradition » qui importe. L'intégrisme est favorable à une tradition « fixiste ». En fait, les intégristes ont une vision personnelle et sélective de la "tradition", ils font un "bricolage de la tradition".

La conséquence de la doctrine intégriste est de refuser le dialogue avec les autres religions si ce n'est pour les convertir.

Jacques Huntzinger en fin de séance a relevé l'importance de clarifier les trois concepts que sont le fondamentalisme, le traditionalisme et l'intégrisme et leur mode opératoire dans le dialogue œcuménique et interreligieux. Il a, par ailleurs, attiré l'attention sur l'importance qu'il y a de ne pas diaboliser le concept de fondamentalisme dans la mesure où il signifie un retour aux sources et une approche humaine de ces sources. Se pose, enfin, la question de savoir dans quelle mesure le dialogue interreligieux est capable d'améliorer le dialogue politique.